

## **MOYENS DE PROTECTION ET DE SECURITE**

du **CINÉMA LE ROC**  
71, Rue Nationale  
**85280 LA FERRIÈRE**  
Tél : 02 51 40 62 26

- 1- **MODE DE FONCTIONNEMENT DES ALARMES INCENDIE** pages 2 à 7/27
- 11-Mise en alarme du SSI (Système de Sécurité Incendie)
  - 12-Matériels installés
  - 13-Interprétation des informations de la centrale
  - 14-Tests de contrôle
  - 15- Report d'alarme en cabine.
- 2- **DÉCLENCHEMENT de L'ALARME et DEMARCHES A TENIR** pages 8 à 9 /27
- Localisation des clés d'accès aux locaux page 10
- 3- **RÉARMEMENT de L'ALARME** pages 11 à 13/27
- 4- **SÉCURITE INCENDIE CHAUFFERIE** page 14/27
- 5- **FENÊTRE DE DÉSENFUMAGE** page 15/27
- 6- **EXTINCTEURS** page 16 à 17/27
- 7- **PLANS D'EVACUATION** pages 18 à 19/27
- 8- **QUI FAIT QUOI :**
- Fiche Opérateurs, pages 20 à 21/27
  - Fiches Responsables Entrées. pages 22 à 23/27
- 9- **ANNEXE – Accès à la zone « combles »** pour les pompiers page 24/27
- 10- **ANNEXE – Défibrillateur** pages 24 à 26/27
- 11- **ANNEXE – Qui prévenir ?** page 27/27

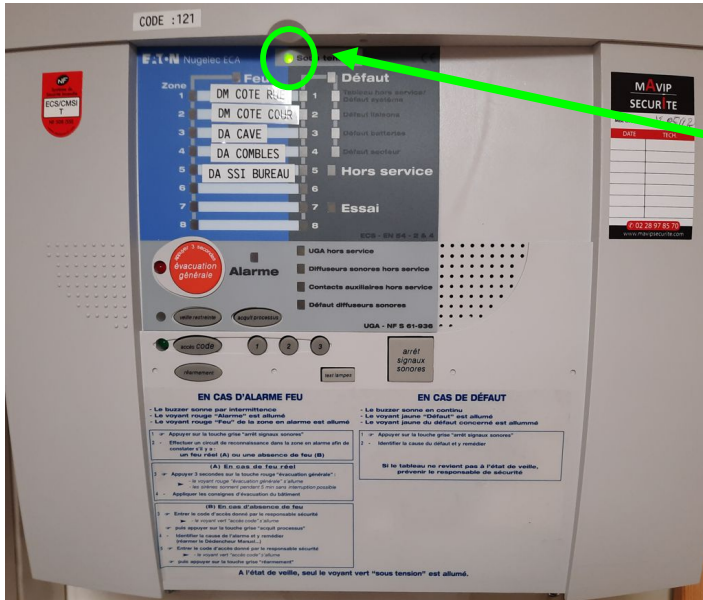
### **MISE A JOUR – MAI 2024**

***Ce document de référence est disponible dans la cabine de projection, dans l'espace caisse, au bureau sous la centrale incendie, sur le site internet du cinéma (Menu déroulant de l'espace bénévoles).***

# 1 - MODE DE FONCTIONNEMENT DES ALARMES INCENDIE

## 11- Mise en alarme du SSI (Système de Sécurité Incendie)

La salle du Cinéma LE ROC est en permanence surveillée par un système de protection incendie capable de déclencher une ALARME INCENDIE. Elle est installée dans le bureau (cf. photo ci-dessous).



**Voyant vert allumé  
(seul voyant  
allumé)  
=  
Centrale incendie  
en état de  
fonctionnement**

⇒ **Le système se déclenche s'il détecte :**

### 11-1 : La mise en action d'une alarme par un DÉCLENCHEUR MANUEL (DM)



Si l'alarme a été déclenchée par un DM (après avoir soulevé le couvercle et appuyé sur la plaque blanche), un voyant rouge s'allume et l'étiquette du boîtier se positionne obliquement. (Identification facile du DM qui a servi au déclenchement de l'alarme)



Clé pour réarmer le DM (remise en fonctionnement du DM), disponible au bureau, en cabine.

Il y a **10** boîtiers rouges avec une vitre de protection en plastique translucide ou **DÉCLENCHEURS MANUELS (DM)** :

- 1 dans la cabine de projection,
- 1 au bas de l'escalier d'accès à la cabine de projection,
- 1 dans la salle spectateurs le long de l'escalier côté bureau,
- 2 dans le hall d'accueil à Droite et à Gauche,
- 1 dans la salle spectateurs le long de l'escalier côté caisse,
- 1 dans la salle spectateurs à côté escalier accès scène,
- 1 sur la scène à côté du tableau électrique (côté Gauche en regardant de la salle),
- 1 dans la salle de réunion (accès par porte du fond scène, verrou sans clef),
- 1 en chaufferie.

## 11-2 : La présence de fumées au niveau des capteurs (DA-Détecteur Automatique)



Si l'alarme a été déclenchée par un DA, suite à la détection de fumée, un voyant rouge s'allume.

(Identification facile du DA qui a déclenché l'alarme, sauf pour les DA situés dans les faux plafonds et non visibles)

Il y a **9 détecteurs** de FUMÉES (optiques conventionnels) :

- 2 au sous-sol stockage tables et bancs.
- 2 au sous-sol sous la scène.
- 3 dans les combles au niveau salle et scène. (non visibles)
- 1 dans le plafond hall d'accueil. (non visible)
- 1 dans le bureau

Il y a **1 détecteur** thermo vélocimétrique (qui réagit à une élévation rapide de la température) dans la chaufferie.

## 12- Matériels complémentaires installés

Il y a **3 Sirènes** (Diffuseur sonore à message parlé)



**En cas d'alarme incendie :**

**Bruit de sirène en alternance avec un message d'évacuation pour une durée incompressible de 5 minutes.**

Elles sont placées :

- 1 dans le hall d'entrée (côté sanitaires).
- 1 sur la scène côté gauche (en regardant de la salle) le long du rideau, au dessus du tableau électrique.
- 1 dans la salle de réunion.

Il a **2 Sirènes** (Diffuseur sonore sans message parlé)

- 1 en chaufferie
- 1 sous la scène (audible du local rangement sous la salle de réunion)

## 1 Flash lumineux



En cas d'alerte incendie, ce dispositif (à l'intention des personnes malentendantes) émet un flash lumineux.

Il est disposé dans le WC du hall d'entrée.

## 1 report d'alarme

Situé dans la cabine de projection à droite du tableau électrique, ce dispositif permet à l'opérateur d'être informé d'une alarme incendie.

Le voyant vert indique que la centrale est opérationnelle.



## 13- Interprétation des informations de la centrale

### Côté droit de la centrale – zone bleue

En cas de déclenchement incendie, le voyant feu passe au rouge, avec un signal sonore, ainsi que le voyant identifiant le moyen de détection activé.

-DM Côté rue = Déclencheurs manuels (boîtiers rouges) situés dans le hall et la salle (portes entrées).

-DM Côté cour = DM de la salle de réunion, la scène, sortie salle, chaufferie, cabine de projection et au bas de son escalier d'accès.

-DA Cave = Détecteur automatique de fumée situés dans les locaux sous scène et salle de réunion, et DA chaufferie.

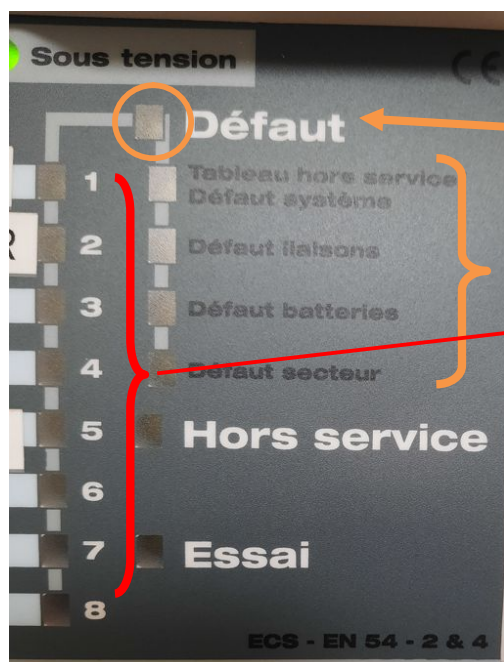
-DA Combles = DA non visibles situés dans les faux plafonds de la salle, scène et hall.

-DA SSI Bureau = DA unique du bureau



A noter qu'en cas de déclenchement de l'alarme incendie lors d'une séance, le projecteur se coupe automatiquement et la salle se rallume (plafond) pour permettre l'évacuation des personnes en toute sécurité.

S'il a une coupure d'électricité, les blocs d'ambiance de sécurité (sur batterie) se mettent en fonctionnement, assurant un minimum d'éclairage.



Côté gauche de la centrale – Zone grise foncée

Si un défaut de fonctionnement de la centrale apparaît, le voyant orange s'allume,

ainsi que la nature du défaut, et éventuellement la zone concernée par le défaut.

Un buzzer retentit, mais l'alarme ne se déclenche pas.

Le voyant « défaut » n'empêche pas le fonctionnement de la centrale.

Mis à part le défaut de secteur (coupure électrique), vous ne pouvez intervenir. Un technicien de maintenance doit intervenir (prévenir votre responsable).

En cas de dérangement, arrêtez le buzzer en appuyant sur la touche carrée grise « Arrêt signaux sonores ».



Le dérangement ne sera pas annulé tant que l'intervention de remise en état ne sera pas réalisée. Si vous remettez le courant (disjoncteur électrique « sauté »), le défaut disparaîtra.

Pour ce voyant « défaut », vous pouvez continuer la séance (pour le défaut secteur il est nécessaire de procéder au réarmement du disjoncteur).

Voir également procédure de redémarrage du projecteur en cas de coupure d'alimentation électrique (page 13). En effet, si le Dorémi ne redémarre pas seul, il conviendra de le rallumer en ouvrant la trappe d'accès au bouton d'allumage, au moyen de la clé spécifique accrochée derrière l'écran de contrôle du projecteur.

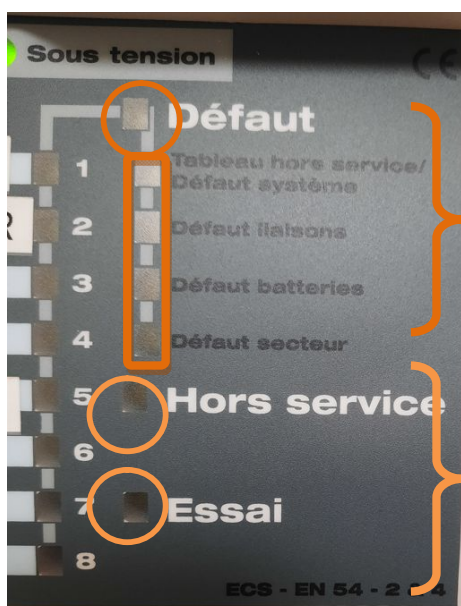


Les touches de la zone grise claire de la centrale ne nous concernent pas, elles sont réservées à la maintenance,

Sauf la touche  
ronde rouge



Un bénévole qui constate un départ de feu peut, en appuyant 3 secondes sur le bouton rouge, déclencher directement l'alarme incendie entraînant l'évacuation générale de la salle, sans avoir besoin d'aller déclencher un DM.



#### Liste des défauts :

**Défaut système :** La centrale est hors service. Une séance peut être poursuivie avec une vigilance accrue.

**Défaut liaison :** Problème sur un câble de liaison entre la centrale et le report d'alarme par exemple.

**Défaut batterie :** Batterie de la centrale à remplacer.

Pour ces 3 défauts : prévenir votre responsable.

**Défaut secteur :** Coupure électrique en cours.

Remettre le courant si possible.

**Les voyants « HORS SERVICE » et « ESSAI »** ne peuvent s'allumer « seuls » Ils ne peuvent être activés qu'en rentrant un code par un technicien compétant lors d'une intervention technique sur la centrale

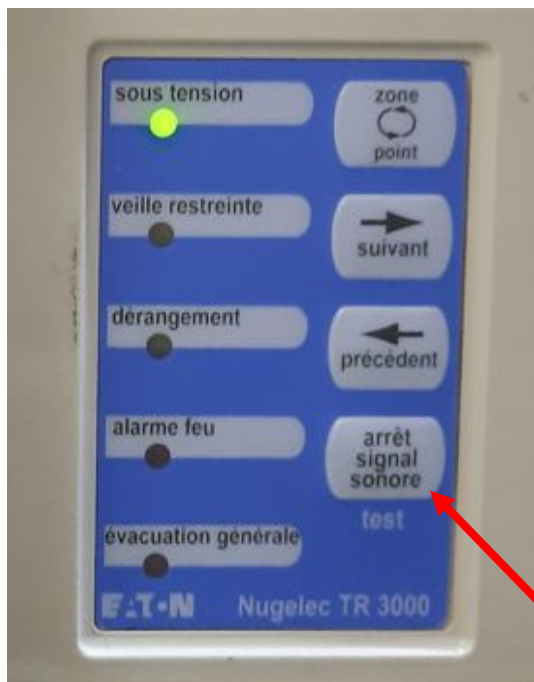
#### 14- Tests de contrôle du fonctionnement de la centrale.



La touche « test lampes » permet de vérifier l'état de fonctionnement des voyants de la centrale, état qu'il est conseillé de vérifier une fois par semaine. Ce travail est demandé aux opérateurs lors de la réalisation des playlists sur le TMS. En appuyant sur le bouton, tous les voyants de la centrale doivent s'allumer. Si l'un ne s'allume pas, prévenir votre responsable.

Les 5 touches de gauche (accès code, réarmement, 1, 2, 3) sont réservées à la remise en fonctionnement normal de la centrale après une alerte incendie (procédure expliquée plus loin en page 11).

**15- Le report d'alarme en cabine** ne donne que des informations. En cas d'alarme incendie ou dérangement, un buzzer retentit.



Touche sous tension (voyant vert allumé)  
= Centrale en fonctionnement normal.

Veille restreinte = temporisation avant le déclenchement de l'alarme – Dispositif hors service pour le cinéma Le Roc.

Le choix a été fait d'un déclenchement immédiat de l'alarme avec évacuation de la salle en cas alerte feu.

Dérangement (voyant orange) = problème technique sur la centrale (mais sans d'alerte d'évacuation).

Alarme feu et évacuation générale (voyants rouges) = un DM a été déclenché ou un DA a détecté de la fumée.

Les deux voyants s'allument simultanément

L'opérateur peut arrêter le buzzer en appuyant sur la touche « arrêt signal sonore ». En appuyant sur cette même touche « Test », l'opérateur peut vérifier l'état de fonctionnement des voyants. Si un voyant ne s'allume pas, prévenir votre responsable.



L'écran de contrôle indique en cas d'alarme la zone concernée par identification de la zone DM ou DA (voir bas de page 4), de même en cas de dérangement (haut page 5).

Ici : en veille = en état de marche.

## **2 - DÉCLENCHEMENT de L'ALARME et DEMARCHES A TENIR**

### **21- En cas d'une COUPURE de COURANT :**

- Pas de sirènes, mais une sonnerie dans le bureau au niveau de la centrale incendie et du report d'alarme en cabine de projection.
- Les voyants « Orange » (Défaut et Défaut secteur) sont allumés.

**Causes Possibles :** - Coupure EDF.

- Un disjoncteur principal a sauté (le général au bureau ou au compteur). Le disjoncteur principal, est situé sous le compteur tableau à droite en bas de l'escalier accès cabine de projection.

**Pour Réarmer :** Il faut rétablir le courant en réarmant le disjoncteur déclenché (pensez à vérifier si les convecteurs du hall ont bien été coupés avant la séance)

⇒ La sonnerie s'arrête, les **voyants « orange »** • s'éteignent.

### **22- ALARME INCENDIE suite à détection par capteurs (DA) ou déclencheurs (DM) :**

Les 3 SIRÈNES se mettent en marche automatiquement accompagnées d'un message sonore d'EVACUATION (ainsi que les 2 sirènes sans message vocal). Le PLAFOND de la salle se rallume automatiquement et le disjoncteur du tableau en cabine se déclenche et coupe les appareils. Le voyant feu de la centrale est allumé en rouge, ainsi que celui du report d'alarme en cabine de projection.

**Causes Possibles :** - Fumées ou chaleur détectées par les Capteurs (DA).  
Ou - Un des DECLENCHEURS MANUELS (DM) a été enfoncé (volontairement ou par erreur)

⇒ **UNE FOIS LA PROCÉDURE D'ÉVACUATION ENCLANCHÉE, ON NE PEUT PAS L'ARRÊTER. Durée incompressible de 5 minutes.**



## Alors QUOI FAIRE :

**22-1-Faire immédiatement évacuer la salle, SANS PANIQUE,** vers les portes de sorties accessibles et regrouper les personnes sur le Parking extérieur situé **devant** la salle.

**22-2- Si DÉPART DE FEU (visible ou non comme dans les faux plafonds ou DA Combles) appelez les POMPIERS, FAIRE LE 18 en utilisant impérativement le téléphone filaire placé à Gauche en haut de la porte du BUREAU (ce N° est identifié automatiquement par le Centre d'Alerte) – Ne pas utiliser votre propre téléphone portable.**



**Pour les opérateurs**  
Utilisez le document complémentaire intitulé « Démarche à suivre en cas de déclenchement de l'alarme incendie », disponible en cabine de projection et dans le bureau sous le SSI.

**22-3- Vérifiez quel est la zone en cause sur la centrale dans le bureau (partie bleue) : (Avoir toujours sa clé d'accès aux locaux sur soi.)**

Déclencheurs Manuels (DM) ou Détecteurs automatiques (DA) de Fumées ou de chaleur pour la chaufferie.

⇒ Si DÉCLENCHEURS MANUELS => prendre la clé spécifique (voir page 11) de réarmement et faire le tour des déclencheurs pour repérer celui qui est enfoncé et vérifier la cause du déclenchement (FEU réel ou appui accidentel ou volontaire ?)

⇒ Si DÉTECTEURS de FUMÉES ou de CHALEUR => essayez de localiser lequel sans se mettre en danger.

**Un voyant rouge est visible sur le DM ou DA qui a déclenché l'alarme.**

Si détection « DA Caves » activée : Les clés d'accès au local vide sanitaire sous scène, local rangement sous salle de réunion et chaufferie sont accrochées au dessus du SSI dans le bureau et au dos de la porte. d'accès au compteur électrique général au bas de l'escalier menant à la cabine de projection. (voir page suivante).

**22-4- Utilisez les EXTINCTEURS si la situation le permet (voir page 16 et 17).**

## Localisation des clés d'accès aux locaux non accessibles au public :

Pour vérification (si possible) de la réalité d'un départ de feu suite au déclenchement d'un détecteur automatique dans un local.

### Chaufferie



porte clé rouge  
vignette rouge  
sur la porte.

### Vide sanitaire sous scène



porte clé jaune  
vignette jaune  
sur la porte.

### local rangement sous salle de réunion



porte clé vert  
vignette verte  
sur la porte.

### Dans le bureau

Les clés d'accès aux locaux sont disposées sur le tableau au dessus du SSI.

Il y a aussi une clé de réarmement des déclencheurs manuels (boîtiers rouges)



Il y a aussi un jeu des clés **au dos de la porte de l'armoire électrique au bas de l'escalier d'accès à la cabine de projection.**

Sur la clé de la chaufferie, il y a le petit marteau pour briser si nécessaire les vitres des boîtiers coupure électrique et coupure arrivée fioul situés en extérieur près de la porte d'accès à la chaufferie.

Nb : Il y a une clé de réarmement des déclencheurs manuels en cabine de projection.

### 3- PROCÉDURE DE RÉARMEMENT de L'ALARME INCENDIE

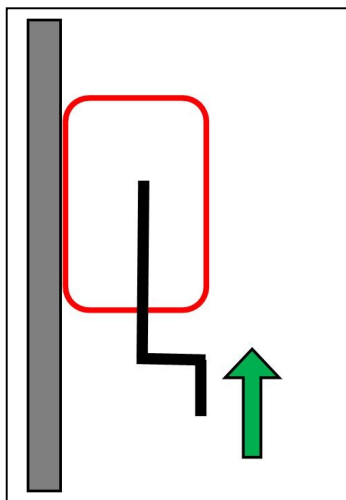
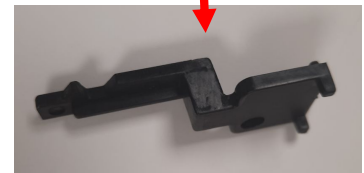
31-Avant de pouvoir arrêter les sirènes (de toute façon elles s'arrêteront seules au bout de 5 minutes si aucun DM ou DA n'est encore en état d'alarme), il faut **D'ABORD** réenclencher le déclencheur manuel à l'origine de l'alarme.

En cas de déclenchement, le carton du DM est positionné de façon oblique laissant apparaître une zone jaune en haut à gauche, et le voyant rouge du DM est allumé.



Procédure de réarmement du DM

Prendre la clé spécifique, disponible au bureau près de la centrale ou en cabine de projection près du report d'alarme ou sur le déclencheur manuel près du tableau électrique « scène ».



- 1 Enfoncer
- 2 Retirer

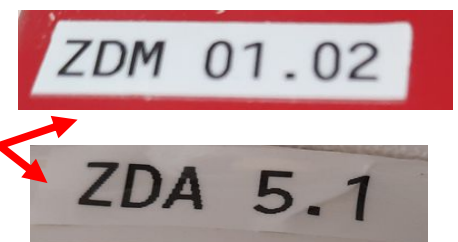


Glisser la clé dans la fente située en partie gauche sous le boîtier et l'enfoncer à fond. Il n'y a qu'un sens pour la glisser dans la fente permettant de réenclencher le DM.

En la retirant, le voyant rouge s'éteindra et le carton se repositionnera horizontalement.

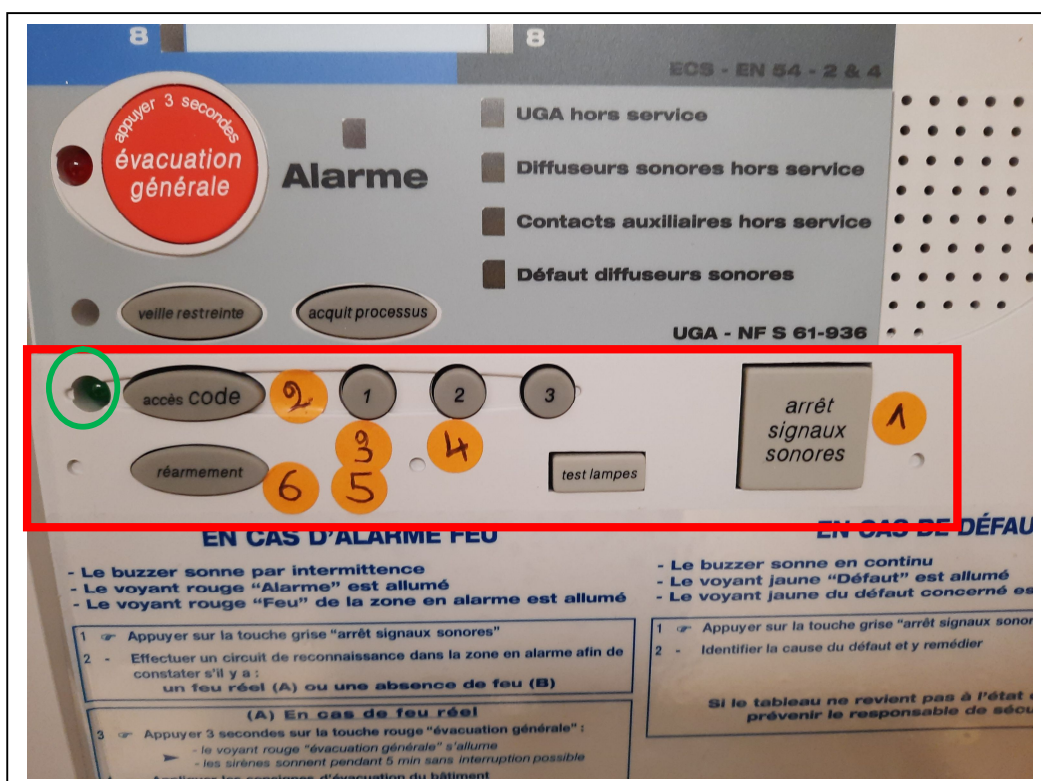


A savoir : chaque DM et DA est identifié par des lettres et des chiffres. La lettre « Z » désigne la zone, puis DA ou DM, et le premier chiffre, le numéro de la zone (en rapport avec la partie bleue de la centrale). Le second chiffre est un numéro d'ordre DA ou DM de la zone concernée.





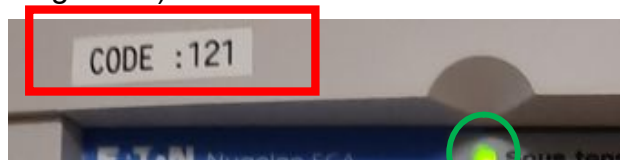
32-Si tous les détecteurs sont OK, et s'il n'a pas de feu réel, on peut arrêter les alarmes et réarmer le dispositif de surveillance. Pour cela, procéder comme indiqué ci-dessous :



- 1- Appuyer sur le bouton « Arrêt signaux sonores » (**repère pastille orange 1**)
- 2- Appuyer sur la touche « Accès code » (**Pastille 2**), puis rentrer le code  
**Le code est le 121** (inscrit sur le boîtier en haut à gauche)
- 3- Appuyer sur le chiffre « 1 » (**pastille 3**)
- 4- Appuyer sur le chiffre « 2 » (**pastille 4**)
- 5- Appuyer sur le chiffre « 1 » (**pastille 5**)

Si la procédure a été correctement exécutée,

- 6- Appuyer alors sur le bouton gris « Réarmement » (**pastille 6**)

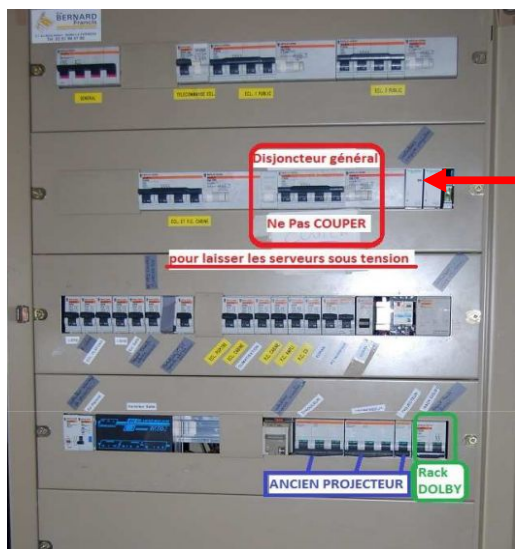


Si tout est OK, mais après les 5 minutes de durée incompressible de l'alarme, le voyant rouge feu s'éteindra, et le **voyant vert** « sous tension » sera le seul voyant allumé pour indiquer que la centrale est en état de fonctionnement normal, c'est-à-dire en « Etat de veille ».

Si un DM est encore enclenché, ou si un DA est encore en état d'alerte (détection de fumées ou de chaleur pour la chaufferie), les sirènes repartiront pour 5 minutes.

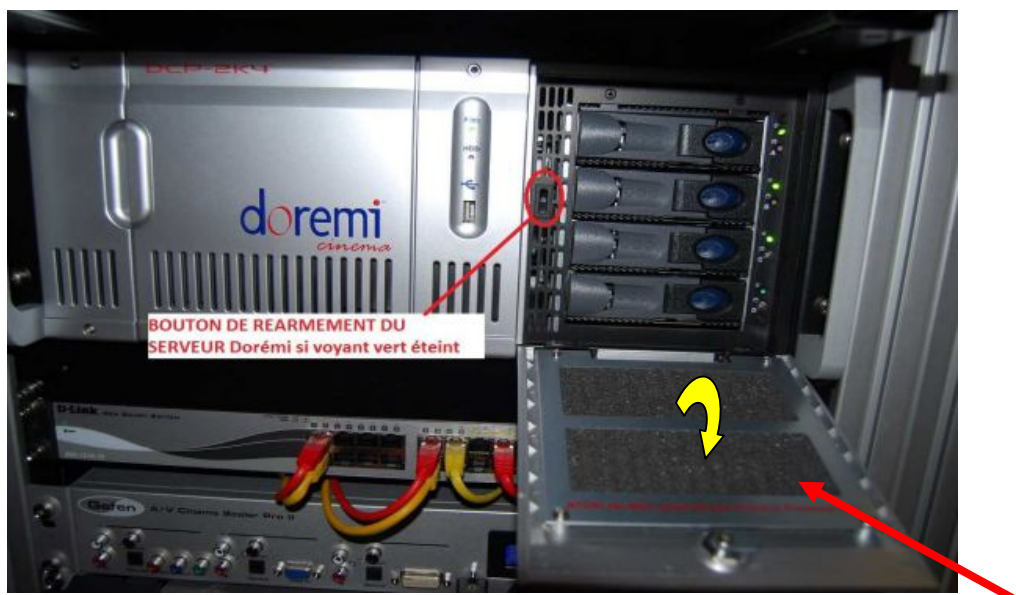
Une alarme lors d'une séance coupe automatiquement le projecteur. Si vous devez relancer la séance, vous devez remettre en service le serveur « Doremi » de la façon suivante :

1-Enclencher le disjoncteur dans l'armoire électrique de la cabine de projection.



Disjoncteur « sauté » en cas de déclenchement de l'alarme incendie.

2-Relancer le Doremi si celui s'est éteint.



Pour ouvrir la porte, utiliser la petite clé étiquetée « Serveur Doremi » accrochée derrière l'écran de contrôle du projecteur ou sur la porte elle-même du dorémi. Puis appuyer sur le bouton de réarmement au milieu et laisser au serveur le temps de redémarrer (quelques minutes, comme un ordinateur).



## **4- SÉCURITÉ INCENDIE CHAUFFERIE**

⇒ En cas de départ de feu dans la chaufferie, il faut :

**Couper l'alimentation du fuel et couper l'alimentation électrique.**

Ne pas pénétrer dans la chaufferie si vous constatez que la porte est brûlante.

Clé de la chaufferie disponible sur le tableau au dessus du SSI dans le bureau, et au dos des la porte de l'armoire électrique au bas de l'escalier d'accès à la cabine de projection.



Ces 2 dispositifs se trouvent à l'extérieur de la chaufferie sur le mur à droite de la porte d'accès.

**Coupure fuel** : Briser la vitre avec le petit marteau accroché à la clé d'accès à la chaufferie et tirer sur la poignée (flèche jaune).

**Coupure électrique** : Briser la vitre (petit marteau avec la clé de la chaufferie située au bas de l'escalier d'accès à la cabine de projection) et abaisser les 2 sectionneurs (flèche rouge).

A noter que la chaufferie est équipée d'un détecteur automatique (DA) thermo vélocimétrique (réagissant à une élévation rapide de la température), d'un déclencheur manuel (DM), et d'une sirène sans message d'évacuation.



**Bon à savoir :**

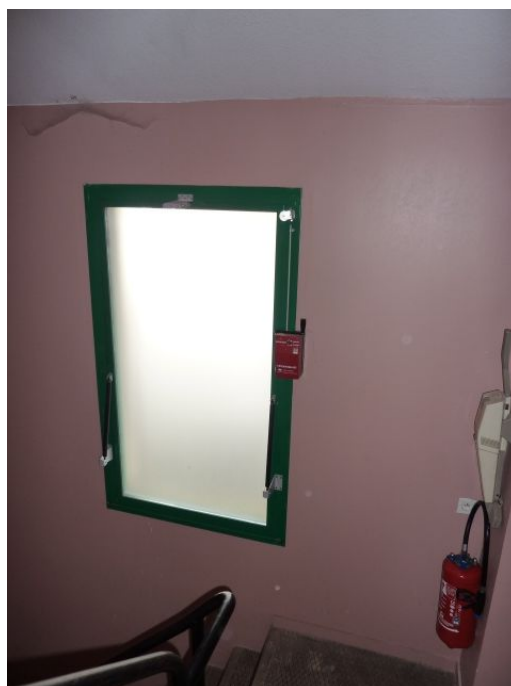
La chaufferie est équipée d'une lampe sur batterie, utile en cas de coupure électrique.

Pour son utilisation (la déplacer), il faut la débrancher du secteur en retirant le câble d'alimentation électrique.

La lampe ne s'allume qu'une fois le dispositif débranché.

## **5- FENÊTRE DE DÉSENFUMAGE**

Au niveau de la porte accès cabine de projection il y a une fenêtre munie d'un dispositif d'ouverture rapide.



**Pour l'évacuation des fumées**, il faut tirer sur l'anneau situé sur le boîtier.

*Pour refermer cette fenêtre, il faut d'abord démonter le capot rouge, et se servir de la manivelle stockée sur le boîtier selon les instructions de la feuille se trouvant à l'intérieur.*



## 6- EXTINCTEURS

Les différents type d'extincteurs (poudre, CO2, Eau) sont prévus pour lutter contre les départs de feu d'origine électrique, hydrocarbure ou divers.

Fonctionnement :

### 1- Extincteur CO2 : **A n'utiliser que sur le matériel électrique.**



Extincteur  
CO2  
=  
Poignée  
Rouge



Goupille      Levier de commande

- 1-Retirer la goupille.
- 2- Appuyer à fond sur le levier de commande en visant la base de la flamme.

Par précaution, ils sont positionnés près du matériel électrique (Armoires électriques, ordinateurs, projecteur ...)

### 2- Extincteur à Eau Pulvérisée : **Ne pas utiliser sur matériel électrique.**



Extincteur  
EAU  
=  
Poignée  
Bleue



Goupille    Percuteur    Lever

- 1-Enlever la goupille.
- 2-Appuyer **à fond** sur le percuteur.
- 3-Décrocher le flexible et appuyer à fond sur le levier en visant la base des flammes

### 3- Extincteur à Poudre : **Utilisation en chaufferie sur hydrocarbures.**



Extincteur  
POUDRE  
=  
Poignée  
Jaune

Même fonctionnement que  
l'extincteur à eau

## Localisation des extincteurs

⇒ Notre bâtiment est équipé de **9 extincteurs** répartis de la façon suivante :

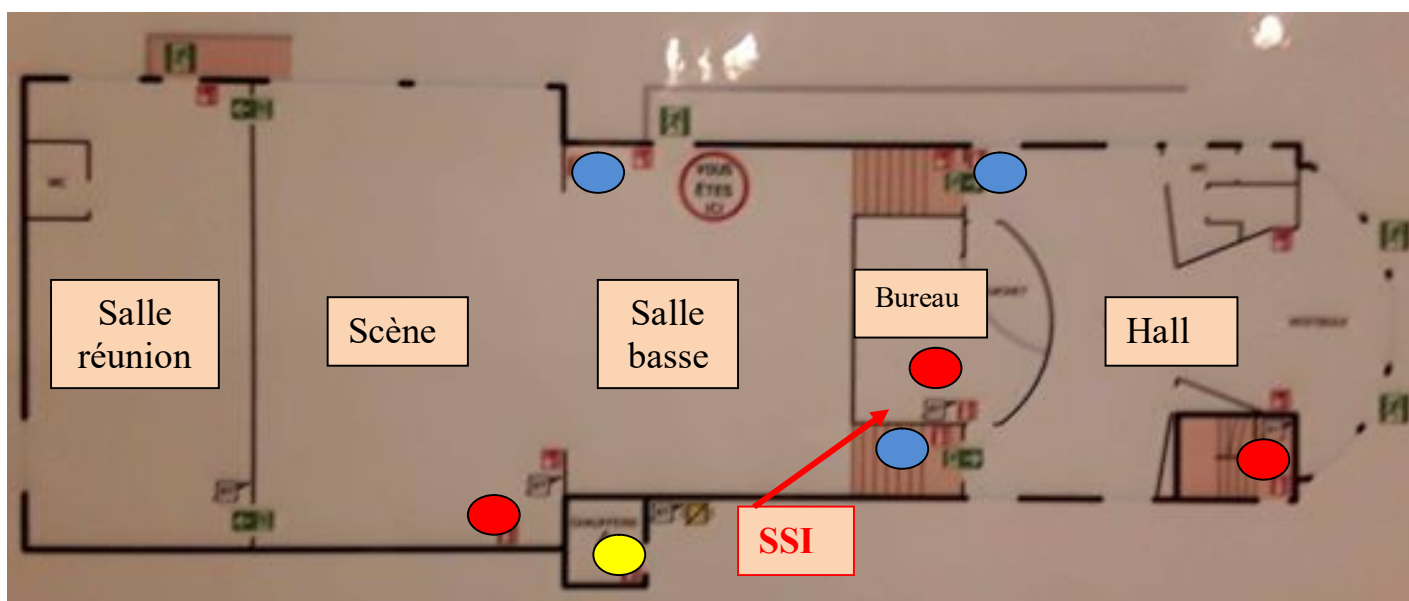
- 1 Extincteur à poudre dans la chaufferie.
- 1 Extincteur CO2 à côté de l'armoire générale électrique en bas de l'escalier.
- 1 Extincteur CO2 dans la cabine de projection.
- 1 Extincteur CO2 dans le bureau.
- 1 Extincteur CO2 sur la scène côté tableau électrique.
- 1 Extincteur Eau Pulvérisée + additif dans le hall d'accueil.
- 1 Extincteur Eau Pulvérisée + additif en bas de l'escalier accès scène.
- 1 Extincteur Eau Pulvérisée + additif en bas de l'escalier accès salle côté bureau.
- 1 Extincteur Eau Pulvérisée + additif en haut de l'escalier accès cabine de projection.

Ils sont positionnés ainsi que les déclencheurs manuels sur les **Plans d'évacuation** (cf doc. Pages suivantes).

**Extincteur EAU**  
Poignée bleue ●

**Extincteur CO2**  
Poignée rouge ●

**Extincteur poudre**  
Poignée jaune ●



Non représentés sur le plan : ● En cabine de projection  
● En haut de l'escalier d'accès à la cabine.

**Ne jamais retourner un extincteur, et le tenir uniquement par la poignée.**



## 7- PLANS D'EVACUATION

Des plans d'évacuation sont affichés à différents endroits du cinéma et sont à la disposition du public.

- 1 dans le hall d'accueil à l'entrée de la salle près de la caisse
- 1 à proximité de la porte issue de secours principale de la salle (sortie habituelle des spectateurs)
- 1 dans la salle de réunion derrière la scène.

### Exemple de plan (plan de la salle)



Ce document reprend différents éléments :

- Plan de masse simplifié de l'ensemble immobilier, avec repérage des escaliers (couleur saumon)
- précision du lieu de positionnement lorsque que l'on regarde le plan dans l'ensemble immobilier
- des pictogrammes de couleur rouge sur le plan pour positionner les moyens de secours
- des pictogrammes de couleur verte sur le plan pour indiquer les issues de secours, et sens de déplacement
- divers pictogrammes précisant les lieux à risques, comme la chaufferie, le positionnement des tableaux électriques (pour effectuer les coupures...)
- des consignes de couleur rouge (bandeau du bas) pour indiquer les moyens à mettre en œuvre, comme activer le déclenchement de l'alarme, utiliser les extincteurs, appeler les secours
- des consignes de couleur verte (bandeau du bas) pour la tenue des évacuations.



## Pictogrammes concernant les moyens de secours

### **Positionnement des extincteurs**



- Extincteur eau pulvérisée (ne pas utiliser sur appareil électrique)
  - Extincteur CO2 à côté des tableaux électriques (à n'utiliser que sur ceux-ci)
  - Extincteur poudre (Chaufferie)  
\* \* \*
- Symbole du tableau électrique **Basse Tension**



### **Positionnement des DM - Déclencheurs manuels ou boîtiers rouges**

Enfoncer la vitre pour déclencher l'alarme incendie

## Pictogrammes concernant les évacuations



### **Chemin d'évacuation**

Indique le sens qu'il faut suivre pour accéder à l'issue de secours la plus proche.



### **Issue finale**

Indique la porte de secours permettant l'accès à l'extérieur du bâtiment.

## Pictogramme non présent sur les plans d'évacuation du cinéma



### **Point de rassemblement**

Indique le lieu de rassemblement des personnes (spectateurs, bénévoles) après l'évacuation du bâtiment.

**Lieu : espace extérieur devant le cinéma entre le portail et les panneaux d'affichage**



## **8- QUI FAIT QUOI ?**

Le cinéma étant établissement classé ERP (**E**tatblissement **R**ecevant du **P**ublic) les bénévoles du cinéma présents aux séances doivent connaître l'attitude à tenir pour une évacuation efficace et en toute sécurité des spectateurs et des bénévoles en cas d'incendie, en ayant une attention particulière aux personnes à mobilité réduite à cause du handicap, de l'âge... Les fiches suivantes reprennent les rôles et tâches de chacun.

### **8-1 – Fiche Opérateur**

Il y a toujours un opérateur de présent lors d'une séance. C'est à lui de gérer les aspects techniques des risques, puis d'assister par la suite les responsables des entrées dans la bonne tenue de l'évacuation.

**Les interventions de sécurité sont sous la responsabilité de l'opérateur assurant la séance.**

#### **-Risque intrusion, vandalisme...**

Pour éviter des actes de malveillance, l'opérateur doit tenir fermées les portes d'accès extérieures à la cabine de projection (en bas de l'escalier) et de la chaufferie lors des séances.

Il doit être présent dans le hall d'accueil du cinéma pour surveiller l'arrivée des spectateurs, afin d'appliquer le plan Vigipirate si celui-ci est activé.

Il doit également veiller à faire respecter les consignes sanitaires (gestes barrières...) en cas de crise sanitaire.

#### **-Coupure électrique**

Si une coupure électrique intervient en cours de séance, l'appareil de projection se coupe automatiquement, et la salle se rallume. S'il s'agit d'une coupure de secteur, alors les blocs d'ambiance de la salle alimentés par une batterie prennent le relais de l'éclairage normal afin de ne pas plonger les spectateurs dans le noir. La centrale incendie dans le bureau, ainsi que le report d'alarme en cabine, émettent un signal sonore, mais l'alarme générale d'évacuation n'est pas activée.

➡ Intervenir auprès des spectateurs pour leur signaler une coupure électrique, les inviter à rester à leur place tranquillement le temps que la situation soit rétablie.

➡ Vérifier le compteur général électrique en bas de l'escalier de la cabine de projection, et réenclencher le disjoncteur si celui-ci a sauté. Le courant remis, le signal sonore de la centrale incendie s'arrêtera.

Vérifier les autres tableaux électriques (bureau, cabine de projection...)

➡ Relancer la projection

Attention : pour relancer le projecteur, il faudra réenclencher (relever) la barrette dans le tableau électrique de la cabine de projection (marquée ne pas toucher). Normalement il n'y aura pas besoin d'intervenir sur le Dorémi (si besoin, le relancer en utilisant la clé spécifique pour le rallumer).



➡ Attention, un problème électrique sur une armoire peut-être à l'origine d'une coupure et d'un début d'incendie. Il conviendra dans ce cas de déclencher l'alarme et l'évacuation de la salle.

#### **Conseil pour le projectionniste**

Il est recommandé d'être en possession d'une lampe-torche.

La chaufferie est équipée d'une lampe sur batterie.

**Avoir toujours sa clé d'accès aux locaux sur soi.**

## -Risque incendie

L'alarme incendie s'est déclenchée, le signal d'évacuation de la salle (message vocal en alternance avec la sirène) est donné.

➔ **Couper le chauffage en cabine** et aller à la centrale (dans le bureau) vérifier si l'alerte a été donnée par un déclencheur manuel (boîtier rouge) ou un détecteur de fumée (le report d'alarme en cabine donne déjà l'information – par précaution avoir toujours sur soi la clé d'accès aux locaux) :

➔ Si boîtier rouge (DM) enfoncé par inadvertance, le remettre en place au moyen de la clé spéciale accrochée près de la centrale dans le bureau ou en cabine de projection près du report d'alarme, et aller réarmer la centrale au bureau (voir procédure page 10). Les spectateurs sortis du bâtiment pourront regagner leurs places.

➔ Si boîtier rouge (DM) enfoncé volontairement suite au constat d'un début d'incendie, poursuite de la procédure complète d'évacuation et d'alerte des secours.

➔ Si détection de fumée par l'un des détecteurs, poursuite de la procédure d'évacuation complète de la salle et chercher le détecteur qui s'est activé avant d'alerter les secours (faire une levée de doute). **Pour les « DA Combles » non visibles en faux plafond, appeler directement les secours.**

➔ Prévenir les pompiers en composant le 18 à partir du téléphone positionné dans le hall d'entrée (au dessus de la porte du bureau).

**L'utilisation de ce téléphone permettra une identification immédiate et précise de la situation de l'incendie par le SDIS.**

➔ Vérifier l'origine de l'incendie si possible dans l'attente de l'arrivée des pompiers.

Les détecteurs de fumées sont présents dans le local de rangement sous la salle de réunion, à l'arrière du cinéma, dans l'espace vide sanitaire sous la scène (porte d'accès juste avant l'escalier menant à la salle de réunion).

Les clés de ces locaux sont accrochées au dessus du SSI dans le bureau et au dos de la porte d'accès au tableau électrique général en bas de l'escalier menant à la cabine de projection. Chaque clé est identifiée. **Attention, ne pas s'introduire dans ces locaux en présence de fumées, flammes afin de ne pas se mettre en situation de danger. Nous n'avons pas les équipements adaptés. Attendre l'arrivée des pompiers.**

Des détecteurs (non visibles) sont également présents sur la scène du cinéma (en plafond haut), et en plafond du hall d'entrée et de la salle. Seule la centrale pourra vous indiquer un départ de feu dans « ces combles ».

➔ Attaquer le feu au moyen des extincteurs adaptés au risque, si possible, **sans se mettre en situation de danger.**

➔ Si importantes fumées dans la cage d'escalier d'accès à la cabine, ouvrir la trappe de désenfumage, et laisser la porte fermée donnant accès dans la salle.

Si importantes fumées dans la salle, ouvrir la trappe de désenfumage et laisser la porte ouverte donnant accès dans la salle. **Attention, cet accès n'est pas une issue de secours.**

➔ Si problème au niveau de la chaufferie, activer les coupures électricité et fioul situées en extérieur près de la porte d'accès à la chaufferie, et déverrouiller la porte si possible.

➔ Alerter un responsable du cinéma (selon liste annexée page 27).

➔ Compéter la fiche « Rapport d'évènement » disponible dans le porte-documents sous le SSI.

➔ Assister les pompiers à leur arrivée, en leur permettant l'accès dans les locaux (notamment les lieux interdits au public, sous la scène, la salle de réunion). S'il y a besoin d'ouvrir l'accès à la scène par la porte extérieure en hauteur, la clé est accrochée, côté scène) sur le côté de la porte.

➔ Assister les responsables des entrées dans l'évacuation des personnes

Nb : L'opérateur de service peut demander à un autre opérateur présent en tant que spectateur (et donc non de service) de l'aider sous sa responsabilité. C'est aussi un devoir de l'opérateur non de service, en sa qualité de bénévole, de se proposer, et d'aider plus particulièrement au bon déroulement de l'évacuation de la salle.

## 8-2 – Fiche Responsable Entrées

**Le bon déroulement de l'évacuation des spectateurs est sous la responsabilité du ou des responsables de service des entrées.**

Il est à préciser ici, que les personnes responsables de la caisse doivent dans la mesure du possible (ou alors se faire remplacer) être présentes à la projection du film. En effet, leur présence est indispensable pour assurer une évacuation de la salle si besoin, dans le calme, et effectuer un certain nombre de contrôles.

### **Recommandations :**

**-Si présence de moins de 35 spectateurs, présence obligatoire d'une personne de service responsable des entrées.**

**-Si plus de 35 spectateurs, présence au minimum de 2 personnes de service assurant les entrées.** En cas d'impossibilité, la personne qui ne peut rester doit s'assurer de la présence d'un bénévole d'une autre équipe pour prendre le relais. **Ceci doit être une exception.** Il doit y avoir, en terme de responsabilité, toujours une personne de l'équipe de service.

Il est demandé également qu'au moins une personne se positionne dans la partie basse de la salle, au milieu, de préférence à droite (en regardant l'écran) derrière l'espace « places handicapées », afin de pouvoir intervenir rapidement pour ouvrir la porte de secours principale en cas d'évacuation, mais aussi de mieux surveiller les allées et venues de spectateurs pendant la séance qui vont aux toilettes, qui peuvent faire un malaise...

### **-Risque intrusion, vandalisme...**

Pour éviter des actes de malveillance, le responsable des entrées doit tenir fermées les portes d'accès extérieures d'entrée dans le hall d'accueil lors des séances, une fois la caisse en cours de clôture, 15 mn après le début de la séance..

En cas d'évacuation de la salle, et si ces portes doivent être empruntées, elles pourront toujours s'ouvrir (même en position fermées à clé) en poussant sur la barre anti-panique.

### **-Coupure électrique**

Si une coupure électrique intervient en cours de séance, l'appareil de projection se coupe automatiquement, et la salle se rallume. S'il s'agit d'une coupure de secteur, alors les blocs d'ambiance de la salle alimentés par une batterie prennent le relais de l'éclairage normal afin de ne pas plonger les spectateurs dans le noir. La centrale incendie dans le bureau émet un signal sonore, mais l'alarme générale d'évacuation n'est pas activée.

➡ Intervenir auprès des spectateurs pour leur signaler une coupure électrique, les inviter à rester à leur place tranquillement le temps que la situation soit rétablie

➡ Assurer l'évacuation de la salle si l'alarme incendie est déclenchée, suite à l'expertise de la situation par l'opérateur de service.

Voir risque incendie pour la conduite à tenir.

### **-risque sanitaire**

Vous pouvez être témoin d'un malaise fait par un spectateur. Vous devez aider la personne (avec d'autres) à s'allonger dans un espace dégagé et à procéder aux interventions de première urgence.

-demander l'assistance d'un médecin, d'une infirmière éventuellement présent dans la salle

-demander l'assistance d'une personne ayant son attestation de premiers secours...

-Appeler les secours en cas de situation complexe en composant le 15 (SAMU) et précisant bien le lieu d'intervention.

Pour rappel, une trousse de secours se trouve devant le tableau électrique située à gauche (en regardant l'écran) de la scène. Elle peut être utilisée que pour des petits « bobos ».

Le cinéma est équipé d'un débrifillateur. Il est situé sur le mur de façade extérieure du cinéma (à gauche en regardant l'entrée du cinéma, près de la porte d'accès à l'escalier conduisant à la cabine de projection.) Description en annexe pages 22 à 24.

Vous pouvez également être amené à aider une personne en difficulté (pour handicap, âge...) à se déplacer si besoin.

➡ Faire respecter les consignes sanitaires (gestes barrières...) en cas de crise sanitaire.

## -Risque incendie

L'alarme incendie a été activée, le message sonore d'évacuation est diffusé, la sirène retentit. Vous devez assurer le bon déroulement de l'évacuation de la salle.

**Au préalable, vous devrez avoir avec vous le nombre de spectateurs et de bénévoles de service présents à la séance. Tout spectateur (sauf bénévoles de service) doit avoir son ticket.**

➡ Intervention auprès des spectateurs pour les inviter à se déplacer dans le calme, sans panique, sans courir, afin de rejoindre la porte de secours (sortie habituelle) que vous aurez au préalable ouverte (et naturellement si celle-ci est accessible). Si cette porte n'est pas accessible, l'évacuation se fera par le hall d'entrée. **Attention : la porte d'accès vers la cabine de projection, en haut de la salle, n'est pas une issue de secours (absence de bloc d'éclairage de sécurité avec sens d'évacuation), en raison de la dangerosité de l'escalier en cas de panique.**

➡ Invitation aux spectateurs à **se regrouper sur l'espace devant le cinéma entre le portail et les panneaux d'affichage, à gauche en sortant.** Ceux-ci ne doivent pas rejoindre leur véhicule stationné derrière le cinéma, ni partir chez eux.

Il est important que la 2<sup>ème</sup> personne se positionne à cet emplacement pour retenir les spectateurs, y compris ceux qui sortiraient par le hall.

➡ Avoir une attention particulière aux personnes à mobilité réduite à cause d'un handicap, de leur âge, en invitant d'autres bénévoles présents à les prendre en charge pour faciliter leur évacuation.

Attention donc pour les séances spéciales « seniors », mais également pour les séances scolaires (où vous devrez demander l'aide des accompagnateurs).

➡ Vérification qu'il n'y a personne aux toilettes, ni personne ayant évacué par la scène et la salle de réunion.

➡ Comptabilisation du nombre de personnes au point de regroupement.  
Vous devez avoir le même nombre de personnes que le nombre comptabilisé par la caisse.

Si ce n'est pas le cas, faire effectuer une recherche dans le bâtiment (si possible). Une personne peut être tombée entre les sièges de la salle dans la panique et avoir fait un malaise.

Si le nombre est juste, vous pouvez libérer les personnes.

Attention, pour les véhicules stationnés à l'arrière du cinéma, il convient d'évaluer la situation.

Si le feu provient de derrière, ne pas faire prendre de risque aux personnes. Attention également de ne pas gêner l'arrivée des pompiers. L'évacuation des véhicules doit être réalisée en toute sécurité et sans faire obstruction aux manœuvres des secours.

➡ A l'arrivée des pompiers, et en concertation avec l'opérateur de service, informez les pompiers de la situation, notamment sur la présence ou non de personne(s) à l'intérieur du cinéma.



## **09 - ANNEXE – Accès à la zone « Combles ».**

Si la zone 4 (DA Combles) est activée sur la centrale incendie située dans le bureau, c'est qu'un détecteur automatique de fumées (DA) a détecté un début d'incendie dans la zone comprise entre le faux plafond de la salle et la toiture du bâtiment, zone non accessible facilement. L'évacuation des personnes étant faite il convient d'alerter immédiatement les secours. (remarque : le faux plafond du hall est également sur la zone de détection « combles »).

### **Pour l'accès aux combles par les pompiers :**

- Trappe d'accès aux combles située au plafond, au dessus du tableau électrique de la scène (côté gauche de la scène en regardant depuis la salle).
- Echelle (pour atteindre la trappe) positionnée derrière le rideau du fond de la scène, côté droit en regardant depuis la salle.
- Pour ouvrir la trappe, prendre le carré (clé spécifique au bout carré) qui se trouve au dessus du tableau électrique de droite.



## **10- ANNEXE – Défibrillateur.**

Le cinéma est équipé d'un défibrillateur. Il est situé sur le mur de façade extérieure du cinéma (à gauche en regardant l'entrée du cinéma, près de la porte d'accès à l'escalier conduisant à la cabine de projection.)



## COMMENT UTILISER UN DÉFIBRILLATEUR ?

Un défibrillateur est un appareil qui permet d'administrer un choc électrique à une personne qui présente une absence de signe de vie. Il est essentiel d'intervenir le plus rapidement possible. Une défibrillation dans les 3 à 5 minutes qui suivent l'évanouissement peut mener à des chances de survie de l'ordre de 50 à 70 %.

Depuis le décret de mai 2007, **toute personne est autorisée à se servir d'un défibrillateur grand public semi-automatique ou entièrement automatique**. Pour guider le samaritain, la **chaîne de survie** est généralement indiquées sur l'appareil par des pictogrammes. Les instructions sont également prodiguées de manière vocale tout au long de l'intervention.

Mais avant toute chose, face à une personne inconsciente, il est essentiel de prévenir (ou faire prévenir) les secours via le **15, le 18 ou le 112**. L'opérateur vous demandera de contrôler si la victime respire. Le plus simple est d'approcher la joue de sa bouche pour sentir s'il y a un souffle et d'observer si son ventre se soulève.

Après 10 secondes d'observation, la victime ne respire pas. Demandez à un tiers d'aller chercher un défibrillateur et démarrez le massage cardiaque (appuyer vite et fort au milieu de la poitrine).

### MISE EN MARCHÉ



Selon le modèle, il faut commencer par la mise en marche de l'appareil soit

en ouvrant le capot de l'appareil, soit en appuyant sur le bouton d'arrêt et marche.

Dès le démarrage, l'appareil va guider l'utilisateur de manière vocale.

### MISE EN PLACE DES ÉLECTRODES



Il faut enlever les vêtements qui recouvrent la poitrine de la victime. La

poitrine doit être sèche et pas trop velue pour que les électrodes puissent bien y adhérer. Si besoin, un kit de premiers secours est fourni avec les défibrillateurs. On y trouve : 1 paire de ciseaux de secours, 1 rasoir jetable, 1 paire de gants en vinyle, 1 masque pour la ventilation, 2 compresses stériles.

Les électrodes sont ensuite sorties du défibrillateur (ou de sa pochette de transport). Elles sont la plupart du temps pré-connectées à l'appareil. Sinon il suffit de les brancher à l'endroit mentionné. Puis, il faut les positionner sur le torse de la victime, comme indiqué par le schéma dessiné sur chaque électrode.

## ANALYSE DU RYTHME CARDIAQUE



Le défibrillateur prévient alors qu'il va lancer l'analyse du rythme cardiaque.

Cela se fait de manière autonome.

### **Il ne faut pas toucher la victime durant l'exécution.**

Le défibrillateur va déterminer si l'activité du cœur nécessite un choc électrique. Que cela soit nécessaire ou non, l'appareil effectue une nouvelle analyse toutes les 2 minutes.

## ADMINISTRATION D'UN CHOC ÉLECTRIQUE ET MESURES À PRENDRE



Si le défibrillateur détermine que le choc est nécessaire, vous avez deux

possibilités selon le modèle :

- le défibrillateur est entièrement automatique : l'appareil vous demande de vous éloigner de la victime et délivre le choc.
- le défibrillateur est semi-automatique : l'appareil vous demande de déclencher le choc en appuyant sur le bouton prévu à cet effet, sans toucher la victime.

Il est essentiel que pendant l'analyse et la délivrance du choc, personne ne soit en contact avec la victime.

Après les chocs, **n'enlevez surtout pas les électrodes** et reprenez le massage cardiaque externe en attendant l'arrivée des secours.

\* \* \* \* \*

Nb : Le défibrillateur est la propriété de la commune de La Ferrière. Il n'est donc pas réservé à l'usage exclusif des personnes fréquentant le cinéma. La commune a installé plusieurs défibrillateurs répartis sur son territoire (Complexe sportif, Foyer logement, Pôle associatif...) Son installation a été faite par la commune, son entretien est à la charge de la commune. Le cinéma n'assure que l'alimentation électrique du dispositif.

## 11 - Annexe : Qui prévenir ?

**Après avoir prévenu les pompiers (le 18)**, il est demandé de prévenir un responsable du cinéma, dont le rôle sera de prendre les décisions utiles et nécessaires avec les pompiers.

Appel dans l'ordre suivant : Le 2<sup>ème</sup> de la liste est appelé si le 1<sup>er</sup> ne répond pas, et ainsi de suite.

1- Christine RIVOAL au 02.51.07.49.61 ou 06.76.73.34.54

2- Jean-Pierre ANDREOTTA au 02.51.98.43.06 ou 06.87.89.00.10

3- André GAILLARD au 06.42.66.27.30

4- Gilles GASNIER au 06.82.01.55.61 ou 02.51.98.40.74

5- Gaby FRAPPIER au 02.51.98.43.62 ou 06.86.85.53.33

6- Jacques FRANCHETEAU au 06.48.15.56.58



Dans tous les cas, vous pouvez aussi composer le 112. Vous serez alors orienté vers le bon service selon votre cas. Le 112 est utilisable dans tous les pays de l'Union européenne.